

## HORAIRE ÉTÉ 2019

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.

Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.

Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
EEC202							
							MÉTHODES ET ESTIMATION DES ÉLÉMENTS MÉCANIQUES DU BÂTIMENT
01	Ven		13:30 - 21:30	C	B-1512	B. Rodier	
	Sam		09:00 - 17:30	C	B-1512	B. Rodier	
							10 mai 2019
							11 mai 2019
							24 mai 2019
							25 mai 2019
							07 juin 2019
							08 juin 2019
							21 juin 2019
							Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 23 mai 2019 / 06 juin 2019
							Examen 21 juin 2019
GCI350							ESTIMATION ET SOUMISSIONS
							GCI105
01	Ven		13:30 - 21:30	C	A-1226	S. Turcotte	
	Sam		09:00 - 17:30	C	A-1226	S. Turcotte	
							03 mai 2019
							04 mai 2019
							17 mai 2019
							18 mai 2019
							31 mai 2019
							01 juin 2019
							14 juin 2019
							Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 16 mai 2019 / 30 mai 2019
							Examen 14 juin 2019

### NOTES

a)

#### Programmes d'études

- B : baccalauréat
- GAQ : certificat en gestion et assurance de la qualité
- GC : certificat en gestion de la construction
- GE : certificat et programme court de 1er cycle en gestion des établissements
- PI : certificat en production industrielle
- CT : certificat en télécommunication
- TS : certificat spécialisé en génie des technologies de la santé

b)

#### Activités

- C : cours TP : travaux pratiques LABO : laboratoires
- TP/2 : travaux pratiques aux deux (2) semaines LABO/2 : laboratoires aux deux (2) semaines

TP (A+B). Dans un cours, si le nombre d'étudiants le justifie, les travaux pratiques seront divisés en deux (2) groupes (A+B). La moitié des étudiants devront se présenter à la première période de deux (2) heures et les autres devront se présenter à la deuxième période de deux (2) heures. Ceci vous sera confirmé au début du trimestre. Un étudiant peut donc s'inscrire à deux (2) cours dont les travaux pratiques (TP) ont lieu en même temps, s'il est indiqué (A+B) à côté de chacun des travaux pratiques (TP).

c)

#### À TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME DE BACCALURÉAT :

- Les cours de concentration ne peuvent être suivis qu'après la réussite d'un minimum de soixante-dix crédits de cours du programme.
- Les cours obligatoires doivent être suivis selon une séquence correspondant à la grille de cheminement type du programme.